

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTÉRAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV.

MONTREAL, VENDREDI 19 MARS, 1852.

No. 48

### HISTOIRE

#### PETITES SOEURS DES PAUVRES

(Suite et fin.)

Au milieu de ce dénuement, qu'il faut imaginer aussi grand et aussi complet que possible, nous avons déjà insisté sur le bonheur et la joie innocente des Petites Sœurs. La joie vient de l'âme, elle naît dans le repli de la conscience. Qui peut dire de quelle ivresse sublime et tranquille fut éclairée et transportée sainte Véronique lorsqu'elle reconnut sur le litge l'empreinte du visage du Sauveur? Nos Sœurs éprouvent la même allégresse lorsqu'elles voient reparaitre cette divine empreinte dans les âmes confiées à leurs soins. Elles ne se blâment pas sur cette émotion; chaque virginité qui retourne à Dieu est pour ces grands cœurs l'occasion d'une fête. Cette fête se renouvelle souvent, et rien n'est négligé pour qu'elle soit tout à fait légitime. D'habitude, dans les maisons nouvellement fondées, lorsqu'il y a déjà un petit nombre de pauvres, on pèche une retraite. Ses fruits suffisent à former un noyau de bonnes gens bien dévoués au bon Dieu, qui exercent ensuite une sorte de propagande sur les compagnes de la providence que Dieu leur a données. Rien n'égale la joie de ces pauvres créatures reconciées, elles embrassent les Sœurs en pleurant et en dansant, et ne savent comment exprimer leur bonheur et leur reconnaissance. — Il y a soixante quinze ans que je me suis approchée de Dieu, disait l'une, et je vais le recevoir demain! Pas un des hôtes de ces maisons béniés ne savait résister à cette grâce de la charité que Dieu leur réservait un bout de toutes les épreuves de leur triste carrière. Ils comprennent bien cette miséricorde, et ils la célèbrent. Après sa confession, un pauvre larmier, qu'un rhumatisme sur les doigts avait réduit à la misère en le rendant incapable d'exercer son état, regardait ses pauvres mains infirmes, et comme on lui demandait ce qu'il considérait si attentivement: Je regarde le doigt de Dieu, répondit-il. Cette résignation et cette reconnaissance éclatent partout. La joie des Sœurs se comprend; elles ont fait leur choix; elles veulent l'ajustation, la pauvreté, l'humilité et le sacrifice. C'est de propos délibéré qu'elles ont accepté la voie où elles avancent; mais tous les malheureux qu'elles abritent, ces vieillards perdus de vices, qui, depuis tant d'années, ne s'étaient pas approchés du Dieu de la réconciliation, avaient traîné leur jours dans une révolte constante contre tous les devoirs et toutes les lois. N'est-ce pas un miracle que de les voir heureux, contents, consolés, aimant leurs Sœurs et pleins de confiance. La main de Dieu est là, en effet. Sous le gouvernement de cette main aimable, tout prospère et tout grandit. Rien de triste dans ces asiles ouverts par les Petites Sœurs. Partout, au milieu d'une propriété charmante, la paix règne et la joie l'accompagne. Beaucoup de ces vieilles gens reconnaissent n'avoir jamais mené une vie si heureuse: faut-il s'en étonner; elles ont la paix de la conscience? Les Sœurs, d'ailleurs, en les soignant et les nourrissant, trouvent encore moyen de leur faire mille gracieusetés auxquelles ces pauvres gens répondent par toutes sortes de calineries. On les traite comme des enfants; elles en prennent le caractère, l'innocence, la franchise des riens, la simplicité et la gaieté; la gaieté surtout, on l'entrevoit et on la fait naître avec soin. On chante et on fait chanter ces pauvres vieillards; on danse, et elles dansent aussi, mais

cela ne se fait que dans les grandes occasions. Tout cependant sort de prétexte à ces expansions de joie: la fête de la Mère, d'une Sœur, l'agrandissement de la maison, que sais-je encore? Dans ces circonstances, il se trouve toujours quelque bienfaiteur du dehors qui augmente le dîner de ces pauvres créatures d'un petit régal, qu'elles reçoivent en remerciant Dieu. Qui ne se prêterait pas, en effet, à ces aimables fêtes? Dernièrement, la maison de Bonon célébrait l'anniversaire de sa fondation. Les honneurs étaient pour la pauvre bonne femme qui était entrée la première à l'asile. On avait orné de fleurs son fauteuil; on l'avait couronnée, et les autres, en riant, s'applaudissaient de bon cœur à ce triomphe de leur compagne, aussi vieille, aussi ridée, aussi dénuée qu'elles-mêmes.

Ces cérémonies religieuses surtout reçoivent à l'asile des vieillards un charme particulier. Les fêtes de la sainte Vierge, l'installation des chœurs de croix, la bénédiction de la chapelle en sont les occasions. Nous avons eu le bonheur d'assister un jour à la procession de la fête du Saint-Sacrement. Les bonnes Sœurs après leur journée de fatigue, avaient passé plusieurs nuits à préparer les reposoirs. Un vicar de la paroisse tenait le Saint-Sacrement; il avait amené quelques enfants de chœur pour porter les cierges et les encensoirs. La procession se composait de toutes les bonnes femmes et de tous les bons hommes de la maison. Tout ce monde précédait le Saint-Sacrement à travers les allées étroites d'un pauvre petit jardin. Les Sœurs chantaient les cantiques, dont tous ces pauvres infirmes, en chevrotant, en boitant et en toussant, redisaient les refrains. Le long des allées, autour des reposoirs, ceux qui n'auraient pu sous grand désordre prendre place dans les rangs, étaient à genoux ou assis pleins de dévotion et de recueillement; à toutes les fenêtres les impotents, ceux qui ne pouvaient remuer de leur lit ou de leur fauteuil, les mains jointes et le chapelet entre les doigts, recevaient la bénédiction du Dieu qui se complait au milieu des pauvres.

Sous ces impressions bienfaisantes, ainsi choquées, enrouées et paisibles, ces pauvres créatures s'habituent à aimer et à goûter Dieu; dans ce calme et dans cette joie, si pauvres et si respectables, elles préparent leur bienheureuse éternité et la regardent approcher avec une insupportable douceur. J'ai vu une de ces pauvres vieillards le jour même où elle venait d'être administrée. On lui demanda comment elle se trouvait. Bien heureuse, bien heureuse, répondit-elle; j'espère que Dieu me donnera une place dans son paradis et que j'y serai bientôt. Elle demanda qu'on priât pour elle; elle était dans son lit blanc, les mains jointes et le chapelet entre les doigts, d'un air si vénérable et si respecté qu'on pouvait envier la grâce d'une pareille mort. Elle avait été recueillie à l'asile au moment où elle venait d'être chassée par ses enfants, qui ne voulaient plus la nourrir; elle ne voulait pas leur pardonner cette cruauté; mais avec les Petites Sœurs, elle s'était instruite aux leçons du divin maître; elle mourait le pardon dans le cœur, la joie et l'espérance sur les lèvres, douce, calme, et, comme elle le disait avec un admirable accent, bien heureuse.

Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter tous les traits édifiants et charmants qui se passent dans les maisons des Petites Sœurs. Le cœur et l'esprit se combinent à ces récits et se reposent des atrocités que ces dernières semaines sont venues révéler à la France épouvantée. Ils témoignent une tout n'est peut-être pas encore perdu dans notre

parité: à côté des passions abominables auxquelles on se refuse de croire, il y a encore place pour le dévouement, l'abnégation et la charité.

Pendant que les doctrines socialistes, fruit naturel et nécessaire de ces théories du progrès et de ces recherches du bien-être, propagées si longtemps par la presse et les orateurs politiques; pendant que les doctrines socialistes se répandaient partout, allumaient et suscitaient partout cette soif de jouissances matérielles et brutales qui vient de se porter à ces actes qu'on ne pourra jamais raconter, l'œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, comme une protestation de l'esprit de foi et de piété, comme un gage de miséricorde et une source de bénédictions, prenait ses accroissements et s'établissait partout. On n'a pas oublié que leur quatrième maison fut achetée en 1848, au moment même de la révolution de février. La seizième et la dix-septième virent s'ouvrir ces jours-ci à Marseille et à Lille. La dix-huitième s'établira prochainement à Paris, sur la paroisse de la Madeleine. Espérons que le développement sera toujours plus rapide, que l'esprit restera toujours le même, et que bientôt toutes les villes de France connaîtront les Petites Sœurs des Pauvres. Jamais le monde n'eut tant besoin de prières et de charité, de respect et d'amour de la pauvreté. C'est là seulement qu'il trouvera les lumières nécessaires à fonder un Etat et un gouvernement. Ce n'est pas assez de comprimer les passions, il faut en détruire la source, et ôter des cœurs cet amour effréné du plaisir dont on les a enivrés. La force est impuissante à cette dernière entreprise; elle est du domaine de Dieu; il y demande cependant encore le concours des hommes et des gouvernements; c'est à eux d'ôter et d'aplanir les obstacles qui peuvent contrarier l'action divine d'un gouvernement surtout qu'il appartient d'appuyer et de garantir la liberté du bien, de contenir et de réprimer la liberté du mal.

LEON AUBINEAU.

La Gazette de Lyon publiait dernièrement ce qui suit au sujet des Petites-Sœurs des Pauvres:

Les Petites-Sœurs des pauvres ont pu, dans l'espace de deux mois, louer une maison assez vaste, la disposer convenablement et y recueillir, pour les soigner avec le dévouement de ces mères les plus tendres, déjà trente-sept pauvres vieillards. Déjà elles ont pu faire arranger une modeste chapelle, et elles ont reçu tous les ornements et les vases sacrés nécessaires pour la célébration du saint sacrifice de la messe. Aujourd'hui, c'était le jour de la bénédiction de cette chapelle.

S. E. Mgr le cardinal archevêque, qui a reçu les Petites Sœurs des pauvres comme un présent venu de Dieu, lui a fait à son diocèse, déjà si riche en œuvres de charité, devoir faire lui-même cette cérémonie. Il était assisté de M. le curé de Saint Polycarpe et de M. Laplagne, aumônier provisoire de cet établissement.

Le maire de la ville de Lyon, M. Réveil, dont le zèle est si justement apprécié pour tout ce qui tient à l'amélioration morale et au soulagement de ses administrés, avait bien voulu honorer cette solennité de sa présence.

Après de lui se trouvaient plusieurs de ces hommes dont le cœur a toujours une pulsation pour chaque bonne œuvre nouvelle, et dont les largesses sont toujours prêtes à jeter les assises de ces édifices modestes en apparence, mais qui ne peuvent avoir leur base que sur le sol catholique et leur couronnement que dans le ciel.

« Beaucoup de dames aussi étaient accourues. Elles n'avaient pu être empêchées ni par l'heure bien matinale, ni par le temps sombre et humide de la saison. Elles avaient voulu partager la joie des bonnes Petites Sœurs que toutes elles avaient déjà aidées de leurs aumônes personnelles et de leur influence. Elles auraient aussi voulu jouir du bonheur des vieilles femmes déjà admises, et dont pour la plupart elles avaient été les mères nourricières avant leur entrée dans cet asile.

C'est au milieu de ce pieux concours que Mgr le Cardinal a récité les prières par lesquelles l'Eglise sanctifie les lieux où Jésus-Christ doit demeurer et habiter. Son Eminence a ensuite offert le saint sacrifice sur le nouvel autel, et la messe finie, s'est tournée vers les fidèles déjà émus et leur a adressé quelques-unes de ces paroles qui touchent et ébranlent par leur noble simplicité. Nous regrettons vivement de ne pouvoir les reproduire telles que nous les avons entendues, et nous craignons de trop les affaiblir en les analysant.

« C'est de la pauvre crèche de Bethléem, s'est écrié Mgr de Bonald, c'est de l'humble bourgade de Nazareth, de l'atelier inconnu d'un obscur artisan, c'est de la croix du Calvaire qu'est sorti le christianisme qui a répandu de si vives lumières dans le monde, brisé les fers des esclaves, relevé les pauvres en soulageant leurs misères et en les déclarant membres de Jésus-Christ lui-même.

« C'est par un pauvre prêtre, issu d'une humble famille, c'est par saint Vincent de Paul qu'ont été créées tant d'œuvres merveilleuses, qui ont versé et qui versent chaque jour encore de si grands bienfaits sur la société.

« C'est d'une main presque inconnue et pauvre qu'est partie, de nos jours, la grande Œuvre de la Propagation de la Foi, œuvre immense dont les rameaux féconds couvrent déjà l'autre hémisphère...

« De cette humble maison qui nous réunit à cette heure, de cette chapelle dont le dévouement rappelle si bien l'édifice de Bethléem, de cet asile modeste où tout est pauvre jusqu'au nom de celles qui l'habitent, découlera aussi pour notre ville une source intarissable de bienfaits.

« Il y a deux mois à peine, les Petites Sœurs arrivent sans autres ressources que leur insupportable charité et leur ardente confiance en celui qui est particulièrement le Père de tout ce qui souffre. Voici qu'aujourd'hui, dans ce local qui bientôt sera trop étroit, elles ont pu recevoir près de quarante pauvres femmes, vieillards, soignées avec cette douce charité que la religion seule peut enseigner, attendant dans le repos que la mort leur ferme les yeux. Et voici que déjà, ce matin, Jésus-Christ a pu descendre dans cette modeste chapelle, qu'il habitera désormais.

« C'est auprès de lui que viendront s'abriter ces vieillards dont l'âge a glacé les forces, ces que les infirmités accablent et auxquels manquent tous les moyens d'existence. Ils apprendront de ce Dieu pauvre et souffrant à supporter leur pain rôté et leurs souffrances, et ils prient pour leurs bienfaiteurs.

« C'est auprès de lui que les Petites Sœurs, ces secondes mères de ces malheureux, vieilles, dront renouveler le sacrifice qu'elles ont fait de tout ce qu'elles avaient et d'elles-mêmes, et qu'elles poursuivront cet amour des pauvres qui suit donner encore après s'être donné lui-même.

« C'est auprès de lui, dans ce modeste

« sanctuaire, qu'aura lieu un mystérieux échange entre le ciel et la terre. C'est de là que découleront les bénédictions les plus abondantes sur les familles qui ont fondé cette œuvre et la soutiennent; c'est de cette chapelle que sortiront ces grâces de conversion qui, pour quelques années, ont enlevé le ciel à bien des âmes égarées... Oh! donnez, donnez, ou plutôt priez, et Dieu vous rendra au centuple. » — L'abbé Aug. Courdour.

— Mgr l'Archevêque de Bordeaux a reçu, par l'entremise de M. le comte de Bonillé, et en exécution des volontés testamentaires de feu Marie-Thérèse, comtesse de Marne, qui donna sur la terre l'exemple de tant de vertus, la somme de 400 fr., dont 200 pour des messes et 200 pour des œuvres charitables. Cette dernière somme a reçu la destination suivante: 10 Aux Petites Sœurs des Pauvres, 50 fr.; 2° à l'établissement des Orphelins sourdes-muettes de Saint-Paul, 50 fr.; 3° aux Orphelins de la Providence, 50 fr.; 4° à une personne malheureuse, qui avait reçu plusieurs fois des bienfaits de l'auguste princesse, 50 fr.

### CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 11 Février 1852.

M. le Rédacteur,

« Un roi, un échafaud, l'enfer dans ses joies sanglantes, la terre dans le silence et dans la terreur, le ciel qui s'ouvre pour recevoir le juste et se referme soudain: voilà le 21 Janvier », a dit Lamennais. Chaque année, ce jour funèbre nous rappelle le même souvenir, les mêmes souvenirs; il émeut profondément l'âme; mais c'est tout aussi sa ressource inépuisable et fatigante. On se hâte vers le lendemain pour y trouver l'oubli de ce passé terrible qui jette tant de lumière, et une lumière si effrayante sur l'avenir.....

La nouvelle loi électorale est promulguée; elle trace les limites dans lesquelles le pays exercera ses droits constitutionnels. Elle renferme surtout plusieurs dispositions que tout homme juste doit louer franchement. Ainsi, c'est à la Commune que se fera désormais l'élection. Les deux cents soixante-un députés qui forment le corps législatif seront nommés par ces électeurs se connaissant entre eux, et dont un grand nombre pourront connaître personnellement l'élu auquel ils accorderont leur confiance. Je vois aussitôt le plus grand plaisir le retour au mandat gratuit et la déclaration d'incompatibilité entre le mandat et les fonctions publiques rétribuées. Il y a la une garantie d'indépendance qui ne peut méconnaître. On a pu voir à quels tristes résultats on était arrivé en attachant un salaire au mandat de législation. Ce mandat était devenu par beaucoup un moyen d'existence, on gagnait du pain. Dans la haute sphère où il est placé, le législateur doit porter une indépendance au-dessus de tous les soupçons et de toutes les séductions. Aussi, d'après la loi nouvelle, on ne pourra recevoir en toute le désintéressement des candidats au corps législatif qui déterminent les hommes tout-à-fait honnêtes et indépendants à l'accepter pour mettre leur dévouement et leurs lumières au service du pays.

Au milieu de notre préoccupation générale nous sommes heureux de pouvoir enregistrer et être témoins de quelque brillante solennité

— Voir la 4e page

### FRUSTRON.

#### CASTRUCCIO.

#### CHRONIQUE SIENNOISE DU XIV<sup>e</sup> SIECLE

(Suite.)

— Il remue, dit l'impassible noir, il remue, — Nella, ma chère enfant, je retourne auprès de ton frère; mes soins sont peut-être nécessaires.

— Allez, allez, mon oncle; oui, aidez-le, et, si vous avez besoin de moi, dites-le, dites-le....

Quand Padrello entra dans la chambre où était Salembeni, il trouva celui-ci complètement remis et parlant, bien que d'une voix faible, à Montanini.

— Mon cher oncle, dit Montanini, il s'agit d'une petite blessure à la tête, aussi légère que possible: il y a seulement une assez forte contusion à côté de la plaie, produite sans doute par le manche du poignard, et la violence du choc aura déterminé l'évanouissement. Mako a fait justice de l'assassin.

Il raconta à Padrello tout ce qui s'était passé; en apprenant la mort de Castruccio, Padrello poussa une exclamation de joie et peu s'en fallut qu'il ne se jetât le visage dans ses bras.

Une heure après environ Salembeni put se

lever et être présenté à Nella, toute pâle et tremblante encore de l'émotion qu'elle venait d'éprouver. Il salua profondément la jeune fille en lui présentant la main; Nella, en répondant à cette politesse, rongit et cacha en treuve silencieuse ne fut pas sans intérêt pour les deux jeunes personnes.

Il y avait déjà quinze jours que Salembeni était à la villa, où le retenait sa blessure ou plutôt un tout autre motif, lorsqu'un matin prenant Montanini sous le bras, il l'entraîna en dehors de la villa, et, après avoir marché quelque temps en silence, il s'arrêta tout à coup comme quelqu'un qui vient de prendre une résolution.

— Mon cher Montanini!

— Mon cher Salembeni, lui répondit celui-ci, en souriant.

— J'ai une demande à vous faire.

— Et moi, dit vivement Montanini: croyez-le bien, si je puis, s'il est en mon pouvoir de vous accorder ce que vous me demandez, vous pouvez regarder votre souhait comme accompli.

— Le titre d'ami que je puis maintenant vous donner ne me suffit pas.

— Ah! dit en riant Montanini, et quel est celui que vous me donneriez plus volontiers?

— Celui de frère.

— Vous aimez ma sœur....

— Mon cœur....

— Et ma sœur.... vous a-t-elle dit.

— Halte là! mes conspitateurs, s'écria Padrello qui avait suivi les jeunes gens, précipitamment je voulais vous parler à ce sujet, lorsque,

sans égard pour mes vieilles jambes, vous avez disparu; enfin je vous tiens.

— Ma nièce, signor Salembeni, ne saurait aimer un homme plus digne et plus loyal que vous.

— Mais, mon oncle, ce n'est pas là ce que nous cherchons.

— Tu n'es pas observateur, neveu, sinon la seconde question serait résolue pour toi, comme la première, j'ai vu et je crois avoir bien vu; si tu le permets, j'interrogerai moi-même la sœur, tu pourrais l'effrayer, un vieil oncle inspire plus de confiance. — Soyez tranquille, signor Salembeni, je plaiderai votre cause.

Un mois après, une brillante cérémonie avait ouvert toutes les portes de la cathédrale de Sienna, et des largesses étaient faites aux pauvres en l'honneur du mariage de la signora Nella Montanini avec le signor Luidgi Salembeni.

Les nouveaux mariés s'installèrent à Sienna, dès que l'influence de Salembeni eut fait rentrer Montanini dans la plus grande partie de ses biens, ainsi que le comte Padrello qui avait été dépouillé par Castruccio.

Quelques années après le mariage de sa sœur, Montanini conquirit à l'entée une jeune siennoise, et il oublia ses rêves politiques.

Pendant bien longtemps Mako chercha une compatriote à laquelle il put donner son cœur et sa main; mais, ne pouvant y réussir, il prit son parti et s'adonna complètement à l'étude du calcul, sur lequel il devint d'une force remarquable.

Le comte Padrello mourut le jour où l'empereur Charles IV entra, suivant les prévisions de Montanini, dans la ville de Sienna, quinze années après ces événements.

On ne sut jamais ce qu'était devenu Mako, le digne confident de son digne maître, Castruccio.

ALBERT BAZAR.

FIN.

L'EXPEDITION DE CONSTANTINE EN 1836.

(Extrait des Mémoires inédits de feu M. le duc de Caraman.)

ADMIRABLE DEVOUEMENT DE M. DE CARAMAN ENVERS LES SOLDATS D'AFRIQUE.

Cette terre d'Afrique est le théâtre béni de l'héroïsme français. Voici le récit admirable d'un pair de France, d'un vieillard qui, pendant la retraite de l'expédition de Constantine en 1836, a sauvé la vie à plusieurs soldats. Le lecteur sera profondément ému de l'héroïsme d'une conduite qui est racontée avec une simplicité et une modestie dignes des saints qui l'ont inspirée.

Le 23 novembre, dès l'aube du jour, toutes les colonnes de marche étaient formées, et nous commençâmes la retraite par l'abandon du plateau de Mansourah. La colonne du centre était formée de tous les équipages de l'ambulance, des munitions et d'une partie des vivres, sévèrement calculées par rations, de

manière à ce que chaque individu eût la portion nécessaire à sa subsistance jusqu'à Guelma, où nous devions déposer les malades et trouver des approvisionnements. Deux colonnes convenaient les flancs de la colonne du centre, et le reste des troupes formait l'avant-garde et l'arrière-garde.

« Tous les mouvements s'exécutaient avec un ordre parfait, mais dans le plus morne silence. Le temps était affreux, et la route à suivre nous était indignée par les débris des charriots que nous avions été forcés d'abandonner en venant et par les cadavres des chevaux et mulets morts de fatigue et d' inanition, et qui, entassés dans une boue épaisse et profonde, semblaient attendre les nouvelles victimes que nous allions y ajouter.

« Le spectacle le plus douloureux pour nous fut celui que nous offrirent les restes de nos malheureux soldats qui, s'étant imprudemment écartés de la ligne de marche ou n'ayant pas eu la force de suivre, étaient restés en arrière et étaient ainsi tombés entre les mains des Arabes, qui les avaient horriblement mutilés.

« Jamais route n'avait été plus tristement jonchée!

« Les Arabes, ayant acquis la conviction que nous nous retirions réellement, se répandirent de tous côtés dans l'espérance de nous attaquer avec avantage, ou même de nous couper la retraite et de nous réduire à la nécessité de mettre bas les armes; mais l'ordre qui se maintint constamment dans la marche, et le courageux dévouement de nos soldats, qui ne

MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, VENDREDI 19 MARS 1852.

PREMIÈRE PAGE.— Histoire des Petites Sœurs des Pauvres (Suite et fin).— Citations de journaux sur le même sujet.— Correspondance Lyonnaise.

PROULIÈRE.— CASTRUCCI, Chronique Siennoise du XIVe Siècle. (Suite et fin).— Extraits de mémoires inédits de feu le Duc de Parme.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLAETERRE.

Le nouveau ministère est ainsi composé: Lord Derby, premier ministre; Sir Egerton, chancelier; Le duc de Northumberland, amiral; M. Walpole, intérieur; M. d'Israeli, financier; Lord Hardwick, postes; M. Manners, colonies; Lord Lansdale, président du conseil; H. Bouverie, commerce; M. H. Ricks, contrôle; Lord Percival, guerre; M. M. Kenzie, trésor; Lord Nass, secrétaire d'Irlande. Affaires étrangères, lord Malmebury.

La nomination de lord Malmebury au poste important de ministre des affaires étrangères est un fait de quelque portée. Cet homme d'Etat est un ami personnel de Louis-Napoléon; il n'a cessé depuis longues années, d'entretenir avec lui des relations basées sur une estime et sur une affection réciproques et lui a même rendu plusieurs fois visite dans sa captivité à la citadelle de Ham. Ces relations intimes sont depuis longtemps connues en Angleterre. Aussi, d'après les journaux de Paris, le choix qui vient de faire S. M. a-t-il été la Grande Bretagne emprunteur à ces circonstances une signification toute particulière.

Lord John Russell a prononcé dans la séance parlementaire du 23 février, un discours sur sa sortie du ministère et l'a terminé par une profession de foi suivante:

Quant à ce qui est de l'avenir, je dirai que je crois de mon devoir, étant sorti du ministère, de combattre comme je l'ai fait étant ministre, le rétablissement de droits sur le blé (écoutez!) à titre de protection ou de revenu (écoutez!) je n'aurais pas aussi soutenu l'extension du suffrage à ceux qui sont aptes à exercer la franchise pour le bien-être du pays, parce que j'ai la conviction que cette extension, donnera de la force et de la stabilité à notre système parlementaire. (Ecoutez!) J'ajouterai que j'emploierai toujours le peu d'influence qui me sera dévolue pour le maintien des bienfaits de la paix. J'ajouterai que depuis mon arrivée dans cette Chambre j'ai reçu une communication de lord Derby, qui m'annonce de venir, pour la convenance des arrangements officiels qu'il a été chargé de faire par la Reine, que la Chambre s'ajourne à vendredi prochain. Je fais une motion dans ce sens. (Adopté.)

On lit dans le Times au sujet du nouveau ministère:

« A moins que la Chambre des Communes ne s'acharne à la ruine de l'Etat ou du moins ce soit complètement indifférent à son bien-être, au point d'avoir ni parti pris contre toute administration possible, son devoir est certainement de ne pas se laisser entraver par lord Derby ni aux hommes dont se composera son Cabinet. Les étranges manœuvres politiques au dedans et au dehors pendant les deux dernières sessions, ont de je l'ai assez dit, et aujourd'hui, nul esprit sage ne saurait supposer que le dernier Cabinet était la seule réunion d'hommes d'Etat capable de gouverner ce pays. Il doit y avoir ailleurs un gouvernement possible, à moins que nous ne soyons sur la grande route qui mène à l'anarchie, et qu'on ne puisse trouver encore,

comme auparavant, un gouvernement possible dans les débris du parti conservateur.

« Comme nous ne voulons pas de voir le verdict, soit de la Chambre des Communes, soit du pays en général, sur le gouvernement qui vient d'être formé, nous nous contentons de jeter un simple coup d'œil sur les obstacles que présentent ses opinions politiques. Lord Derby n'arrive pas aux affaires en vertu de ses opinions ou de toute question qui s'y rattache. Il est élevé à la position actuelle, ainsi que l'a été lord John Russell, à la suite, par suite des divisions qui ont éclaté dans le parti contraire, nous sur une question d'opinion que sur une question de confiance. Tant il faut de savoir pourquoi lord Derby attachera en même temps à son administration un caractère qui ne dérive pas de son origine, ou ne comporte point de engagements dont, il est libre dans son ensemble. Comme il est évident qu'il n'y a que peu de chose à faire dans cette session avec le Parlement existant, il y aurait folie à se hâter de provoquer un arrêt par le renouvellement de déclarations qui ne sont ni récentes en date ni de nature à recevoir un prompt accomplissement.

« D'un autre côté, il serait souverainement injuste d'imposer ou d'essayer d'imposer à lord Derby une déclaration plus expresse, plus positive de son système financier, que ne l'exigent les nécessités actuelles du pays. Si nous demandons aux adversaires du nouveau gouvernement une sage réserve, à plus forte raison l'attendons-nous de la part de ses amis. Ceux des nouveaux ministres qui sont dans la Chambre basse arrivent à se présenter devant leurs électeurs, et si le parti agricole n'est pas aussi infatigable que ses pamphlétaires le représentent, il ne les pressera pas de s'engager formellement au sujet de la protection, surtout parce qu'ils n'ont aucune expérience de six années, il n'est aux plus judicieux de s'en tenir au verdict d'une élection générale.

On lit dans le Morning Chronicle:

« Le cabinet de lord Derby sera le plus faible de tous les ministères de notre époque. Depuis l'aveu qu'il a fait publiquement l'année dernière de son impossibilité de former un cabinet, quelle force nouvelle a-t-il acquise? Une demi-douzaine de voix peuvent avoir fortifié sa cause dans des élections isolées et se prononcèrent contre l'expérience acquise pendant un an de plus, du triomphe éclatant de cette politique du libre échange qu'il s'est engagé à renverser. La détresse agricole, cette grande ressource du parti protectionniste, a presque entièrement disparu. Et que sont les forces de lord Derby? Une assez grande minorité dans la Chambre des Communes et une majorité inutile dans la Chambre des Lords. Il éprouve probablement plus d'une fâcheuse défaite avant une dissolution. Il se débattre des questions destinées à mettre sa politique à l'épreuve et à le forcer d'avouer ou de répudier les intentions que ses partisans lui prêtent. Avec une élection en perspective, il n'a évidemment qu'à adopter la marche la plus barbare, la plus conséquente et la plus dangereuse.

On lit dans le Daily-News:

« Ce qui frappe tout d'abord les esprits après qu'on a parcouru la liste du Ministère, c'est le fait de l'omission des peulistes. Dans l'état actuel des affaires, il eût été difficile de choisir une réunion plus strictement conservatrice d'hommes publics. On peut aisément deviner ce qu'on dira la grande masse du public. Lord Derby essaiera sans doute d'imposer de nouveau le pain. Le peuple doit se tenir prêt à la lutte qui résultera nécessairement d'une telle proposition, quand elle sera publiée. Lord John Russell, dit-on, supporte fort gaiement sa défaite, et il voit d'avance qu'après l'acte de malice et autres affaires connues, une dissolution du Parlement aura lieu dans trois semaines environ, lorsque le nouveau cabinet protectionniste sera définitivement constitué.

Deux manifestations considérables en faveur de la réforme ont eu lieu lundi soir [23 février] à Londres: la première, de la part d'un grand nombre d'habitants du district de Finsbury, et l'autre, de la part d'électeurs et d'autres habitants du district de Marylebone.

Dans les deux meetings on a adopté divers résolutions pour demander l'extension du droit de suffrage à tous les contribuables, le vote secret, les parlements triennaux, etc.

CANADA.

La Politique du Cabinet et celle des Clear-grits.

Nous craignons de nous répéter inutilement en revenant sur les doctrines de la faction Clear-grit et sur l'attitude hostile qu'elle nous force de prendre relativement aux journaux fanatisés qui s'en font les propagateurs. Mais c'est presque un besoin pour nous de le rappeler lorsque d'accord sur ces choses avec le Journal de Québec, nous avons à raisonner sur le seul point de différence qui soulevait entre le Journal et nous, les soupçons que lui paraissent légitimer les échauffés des Clear-grits au détriment du ministère.

Nous citons dans le dernier numéro des Mélanges ce passage extrait du Toronto Mirror:

« Tout ce à quoi tend la presse clear-grit, c'est d'amoindrir d'abord, et finalement, de détruire entièrement l'influence du clergé sur ses ouailles; d'élever le peuple au-dessus des prêtres, et de faire de la religion la subordination de la politique et des intérêts humains.

Nous trouvons sur le même sujet dans le Journal de samedi, les lignes suivantes qu'il traduit du Bradford Herald, feuille Clear-grit renommée pour son fanatisme anti-catholique:

« Quoique les réformistes ne s'accordent pas toujours aussi bien qu'il semblerait à désirer, ils progressent généralement dans leur œuvre et ils ont déjà accompli de remarquables succès. Ils ont obtenu le pouvoir exécutif par le Pape, et qu'ils secourent le joug intolérant et intolérable de la fraude des prêtres qui pieux sur les têtes des peuples de l'Europe et qu'ils obtiennent la véritable unité qu'ils ont méritée et qu'ils méritent l'Europe, et qu'ils la mettront à la place qui lui convient. Le Mirror peut avoir bien fait de s'écarter de ses conservateurs, et de les aider, autant qu'il sera ennobli et qu'il lui sera possible de le faire, à batailler contre la vérité, la justice et la raison; mais nous lui disons que toutes les combinaisons qu'il et ses alliés conservateurs de superstitions, de l'adoration de hommes, d'une exécrable hypocrisie, pourront imaginer n'ont d'autre but que de nuire à nous. Jusqu'à ce que la superstition qui enveloppe encore l'esprit des hommes ait été déracinée comme les radeaux vels sont capables de déraciner de telles choses.

Le Journal a parfaitement raison à nos yeux de dire que les socialistes les plus effrénés d'ancien monde n'ont rien écrit de plus s'bersif que ce langage de nos éruditions qui, en vérité, reculent les bornes de la démagogie et du fanatisme.

Mais le point essentiel en ce moment serait de se bien entendre sur la portée de ces grands échauffés. Sans doute, personne n'a abusé sur l'effet dangereux qu'elles peuvent, d'ions mieux, qu'elles doivent inévitablement produire dans les esprits au sein des populations divisées de croyances religieuses. Elles fermentent les animosités de secte là où ces animosités existent; elles les font naître là où elles n'existaient pas. Pour admettre au milieu de nous cette hydre du fanatisme, qui, en divisant irréconcilablement les hommes, devient par cela même, selon l'expression d'un membre de l'église d'Angleterre, le pire fléau social de notre époque, les efforts de la presse modérée ne doivent point se ralentir. Que ces efforts, s'ils ne sont pas d'un exemple partout efficace, manquent du moins la place de cette barrière que le droit opposera éternellement à l'injustice et à la spoliation. Si un intérêt élevé de religion et de nationalité oblige à cette intolérance, le sentiment du droit y pousse inévitablement. Ces ourages perpétuels au non catholique, sont une insulte à la dignité de l'homme, et le silence de la presse canadienne ne doit pas encourager la tyrannie audacieuse qui tente aussi effrontément de saper dans l'opinion publique les droits d'une juste tolérance et les libertés acquises.

Mais y a-t-il vraiment lieu d'appréhender avec le Journal que les prêtres impies et anti-sociaux des Clear-grits n'aient une influence pernicieuse sur la politique du ministère? Nous nous ne saurions croire à la probabilité de ce résultat; nous ne le croyons pas même possible.

Ces hontes prétentions de la démagogie se résument par leur excès même aux vœux de toute saine politique. Ils ne sont que la négation absolue de la liberté religieuse inhérente à notre constitution sociale et politique. Mais toute autorité qui viole cette liberté devient

illégitime. Ceci est d'accord avec la lettre des traités et le droit commun garantissant à tous protection contre l'arbitraire. Il est donc bien difficile de croire que ces utopies clear-grits puissent influer en quoi que ce soit sur la politique ministérielle; c'est même aller très loin que d'appeler politique les idées que les deux grils cherchent à déborder de ce non.

Que M. M. Rolph et Cameron entraînent l'espoir d'introniser dans le cabinet les prétendues réformes de leur parti, nous le croyons d'autant moins qu'ils n'auraient point été introduites ou que, dès avant leur accession au pouvoir, ils auraient appris de voir être incompatibles avec leur position nouvelle. Les bon sens de deux ministres clear-grits et leurs notions en fait de gouvernement autorisent à leur attribuer des projets qui répugnent moins aux possibilités de la politique.

Il faut bien se résoudre à penser de même à l'égard des huit collègues de ces deux ministres. Pourquoi en serait-il autrement? Si un ministère ne peut se maintenir que par une ferme adhésion aux principes d'ordre de justice et de liberté, quelle ambition effrénée de la part des ministres se serait prédominante au point de leur faire dédaigner ce principe sans lequel, politiquement, ils ne sont plus rien?

D'un autre côté, comment la majorité des membres du cabinet n'aurait-elle point pensé de même aux allégeances résultant d'une politique clear-grit? Il est vraiment impossible de concilier cette habileté dont ils ont déjà donné tant de preuves avec une imprévoyance portée jusqu'à l'oubli total des intérêts religieux et politiques du Bas-Canada.

L'Emigration à Bourbonnais.

Ne consultant que notre disposition déjà manifestée à publier tous les renseignements qui nous parviennent sur le Bourbonnais, il ne nous en coûte nullement de reprendre le ton anonyme que publie le Moniteur du 11 courant à ce même sujet.

Le correspondant néanmoins n'a ici d'autre objet que de confirmer l'exactitude des avances de M. Chimiquy sur la jeune colonie de Bourbonnais, ou même mieux que les données de M. Courjault, et il s'empresse de même d'interpréter dans son sens la lettre de Mgr. de Chicago à Mgr. de Montréal, à un extrait de laquelle les Mélanges ont donné insertion le 12 décembre 1851. Afin d'être plus sûr, il soutient, pour l'avoir dit, l'entendu dire à Mgr. de Chicago, que cet extrait ne rend pas sa pensée, attendu qu'il (Mgr. de Chicago) ne pense pas que le tout (notre extrait) est une production fidèle et exacte de ce qu'il a écrit. Ce mode de juger de la part du correspondant est déjà un peu suspect.

Mgr. de Chicago est plein de vie, il soit que nous avons mis un jour une partie de sa lettre du 27 novembre. S'il y a dans cette reproduction quelques traits inexacts ou contraires à la manière dont il se serait exprimé à l'archevêché de Québec ou si qu'il eût écrit de Montréal, il doit savoir à s'adresser par un autre rectification ou même (pour descendre jusqu'à la pensée du correspondant anonyme) pour constater la falsification, s'il en existe. Les Mélanges ont procédé au grand jour; ils n'ont point eu recours à l'anonyme. Ils ne craignent les conséquences et la responsabilité de cette publication en ce qui a rapport à la lettre dont il s'agit. Mgr. de Chicago a tout accès à l'archevêché de Montréal, on l'en suit le vénérer et lui rendre justice. Il est raisonnable de croire que si la lettre en question lui semble compromettante à lui-même, il peut et doit en demander copie, car ce document devient alors pour lui d'une haute importance. Il devra également demander que l'on rétablisse la vérité touchant ses opinions sur les renseignements donnés par M. Chimiquy pour attirer les canadiens aux Illinois. Il sera également prêt à dire si Mgr. de Montréal a fait auprès de lui beaucoup d'instances pour lui arracher quelques expressions telles qu'en renferme sa lettre précitée.

Le correspondant anonyme qui est lui-même sur les lieux peut se procurer tous ces divers renseignements. Peronne ici n'est intéressé à empêcher la vérité de se faire jour. Mais nous n'hésitons pas moins à croire, et nous ne sommes pas seul à le penser que l'émigration canadienne à l'étranger est un grand mal et qu'elle nuit à la prospérité du pays.

Nous ajoutons plus les quelques commentaires à la lettre du correspondant du Moniteur ainsi que l'extrait déjà publié de la lettre de Mgr. de Chicago. Le lecteur comparera.

Kankakee, (Illinois, E.-U) 13 février 1852.

M. le Directeur,

Monsieur l'Evêque de Chicago, en parlant des Illinois, est-il en opposition avec M. Courjault et Chimiquy? Ou va voir.

Vous n'êtes pas sans vous souvenir que l'automne dernier Monsieur de Chicago plein d'amour pour le Canada, se décida, pour satisfaire les desirs de son cœur, à se soustraire pour quelques jours aux nombreuses occupations de son administration diocésaine, afin de visiter le beau pays du St. Laurent. Les Mélanges consacraient alors deux lignes (1) dans leurs colonnes pour annoncer au Canada son arrivée dans la cité de Montréal.

A l'époque dont je parle, la lettre du père Chimiquy avait été publiée à Montréal, à ce qu'il paraît, grand bruit, excitant, si je puis le dire, l'attention de certaines classes intéressées (2). Eh bien, vous savez, ou vous ne savez pas, si vous ne savez pas, vous apprendrez qu'à l'événement de Montréal, Mgr. de Chicago fut immédiatement questionné sur la vérité ou l'exactitude de M. Chimiquy, et instantanément prié de le contrôler (3). Il s'y résolut aussitôt, et ce qu'il écrivit à M. Chimiquy était la exacte vérité (4). Rendu à Québec, à l'archevêché, l'évêque de Chicago est encore l'objet des mêmes demandes, mêmes supplications auxquelles il fait mêmes réponses. Il suit de là, qu'au mois de septembre, l'évêque de Chicago pensait comme le père Chimiquy, avait la même opinion; or si d'après la conclusion des Mélanges, dans sa lettre du 27 novembre, Sa Grandeur est en opposition avec le père Chimiquy, par une induction bien simple, il faudra forcément conclure qu'il est en opposition avec lui-même, que Mgr. Vandevelde le 27 novembre à Chicago, est diamétralement opposé à Mgr. Vandevelde à Montréal et à Québec dans le mois de septembre. En vérité l'évêque de Chicago doit être reconnaissant du compliment que lui font les Mélanges (5). Maintenant les Mélanges émettent l'avis de l'évêque de Chicago à celui de M. Courjault, dans le mois de septembre, sans la moindre doute qu'il n'ait été destiné à la publicité, son conséquent ses expressions n'étaient ni aussi élevées ni aussi mesurées qu'elles le seraient s'il n'ouït en la pensée qu'on dit en être un semblable usage (6); ce n'est que par la dévotion de l'émigration de Mgr. de Montréal que l'évêque de Chicago approuve que pour l'émigration de la cause il se fasse entendre quelques observations dans les Mélanges (7).

C'est qu'il n'est pas la plume de l'évêque de Chicago qui n'ait pas conservé copie de sa lettre du 27 novembre (8), car il n'est de sa propre bouche, la vérité et la cause de la réimpression qui sont les siens (9); mais qu'il ne pense pas que le tout soit une reproduction fidèle et exacte de ce qu'il a écrit, que d'ail-

(1) C'était bien en ce sens, s'il y a eu fait d'omission, elle a été plutôt accidentelle que volontaire. A quelle conclusion vous plait-il d'en venir sur ce point?

(2) En voilà une insinuation! Est-ce que les canadiens de toute classe ne sont pas intéressés à connaître l'émigration? Les Mélanges ont-ils parlé un autre langage?—Encore ici, à quel conclusion voulez-vous en venir?

(3) Il s'agit de conversations privées, n'est-ce pas? Mais cette nouvelle insinuation est moins équitable qu'il ne le prouve de légèreté. Le reproche est peu gracieux et par le vague et par le caractère anonyme.

(4) Quelqu'un aurait-il imprimé de mensonges récits de M. Chimiquy? Nous ne le croyons pas. Pour l'exactitude, c'est autre chose, et la recherche du vrai sur une matière d'intérêt public n'étant pas dédaignée nonobstant l'équivalence de M. Chimiquy.

(5) Le compliment ne vient pas de nous. Les Mélanges ne tiennent pas à se l'approprier l'invention.

(6) L'extrait de lettre que nous avons publié ne présente aucune incorrection qui dispensait d'en faire un semblable usage dans l'intérêt public. Le correspondant anonyme est difficile que par occasion en fait de correction littéraire.

(7) C'était apparemment une marque de bonne intention. Les Mélanges n'ont rien appris de l'effet de cette publication sur l'esprit de Mgr. de Chicago. Ils regretteraient d'avoir pu le contredire aussi involontairement que dans cette occasion.

(8) Nous le regrettons aussi, et c'est grand dommage, puisque l'original subsiste!

(9) qu'il ne pense pas. — l'ouït-il vous que ce la soit préférable à la certitude, nous encore acquise?

reculaient devant aucune fatigue ni devant aucun danger pour défendre le précieux dépôt de leurs camarades malades ou blessés, apprêtés bientôt aux Arabes que nous n'attendions point sans moyens de résistance, et ils se contentèrent de nous harceler.

« Notre première nuit fut triste, et notre réveil encore davantage; car l'aspect de notre petite armée était déplorable. Privés de plusieurs jours de toute espèce de combustible, nous pouvions, par une nuit noire, échauffer nos forces, ni réchauffer nos corps transis. Nous étions forcés de nous contenter d'un peu de riz ou de mauvais biscuit trempé dans l'eau froide. L'eau-de-vie nous remettait un moment, mais des nuits passées sans abri, dans des murs de boue, et le froid pénétrant d'une pluie glaciale, souvent accompagnée de grêle ou de neige, minaient les constitutions les plus robustes, et nos plus vigoureux soldats ressemblaient à des spectres ambulants. Un assez grand nombre d'entre eux, qui avaient eu les pieds gelés pendant ces longues nuits de hyume, pouvaient à peine se soutenir et parler à leur tour. La dysenterie faisait de rapides progrès, et la quantité de malades qu'il fallait envoyer chaque jour à l'ambulance, était véritablement effrayante.

« Je marchais ordinairement à l'arrière-garde pour mieux observer les mouvements des Arabes et encourager, autant qu'il était en moi, nos soldats fatigués. Une ligne de tirailleurs tenait l'ennemi en respect et couvrait notre marche, et c'était contre cette petite

troupe que se concentraient les efforts des Arabes; mais ils la trouvaient toujours en bon ordre et en mesure de les repousser. Le canotier français se montrait tout entier dans cette situation périlleuse. Partout ailleurs la marche était silencieuse et morte. La fatigue et l'épuisement répandaient une teinte sombre sur toutes les physionomies, et l'ensemble de la retraite présentait le plus lugubre tableau.

« Plus nous avançions, plus nos moyens de résistance s'affaiblissaient. Je voyais beaucoup de nos soldats, anéantis par une trop longue lutte contre tant de souffrances, se coucher par terre et se refuser aux instances de leurs camarades, qui les pressaient de les suivre. Convaincus qu'ils seraient égorgés par les Arabes aussitôt que la ligne des tirailleurs les aurait dépassés, ces malheureux préféraient une mort certaine aux maux qu'ils ne se sentaient plus en état de supporter.

« Honteux de mon inutilité, je me mis en quête de ceux qui, pour n'être pas contraints de marcher, cherchaient à se dérober à la vue de leurs camarades. Je les exhortais à reprendre courage; et en leur présentant la mort comme inévitable, si le progrès obligé de la marche les livrait à l'ennemi, j'obtins de plusieurs un dernier effort en ramenant en eux l'instinct de la conservation. D'autres résistèrent à mes prières, et quelques autres encore, les voyais égarés par les Arabes. Ce douloureux spectacle me donna une nouvelle énergie, j'imaginai de faire servir mon cheval au salut de ceux de ces malheureux qui résistaient à

mes exhortations. Je forçai les plus entêtés et les plus malades à monter en selle, et j'engageais ceux qui l'étaient moins à se soutenir en s'attachant aux crins, et je les conduisis ainsi à une de nos colonnes qui les faisait passer à l'ambulance. Je retournais de suite avec mon fidèle coursier à l'arrière-garde; et je recommençais mes recherches, et je revenais avec le même résultat.

« Je ne puis exprimer ce que j'éprouvai de jouissance au premier succès de ce genre que j'eus le bonheur d'obtenir. Je sentis mes forces renaitre, et j'arrachai un bon nombre de soldats au fer ennemi pendant les trois premières journées de retraite. Dans une de mes expéditions, j'avais placé deux hommes en travers sur mon cheval comme deux sacs de blé, tandis que deux autres se cramponnaient aux crins; et c'est ainsi que, marchant moi-même en avant et tenant la bride de mon cheval, j'arrivai près de leurs camarades au milieu de ceux que les désempa.

« Je me consacrais sans relâche à cette mission d'humanité depuis le point du jour jus, qu'à l'occlusion du soleil. J'aurais voulu pouvoir me supplier, mais j'avais trop d'espace à parcourir; et quelque fût mon zèle, je ne pouvais être à la fois sur toute la ligne de l'arrière-garde. J'avais fini, à force d'aller et de venir, par être si bien connu des soldats, qu'ils m'appelaient de loin pour m'indiquer quelques malheureux qui avaient cessé d'être recherchés; et j'étais assurément bien récompensé de mes fatigues par les bénédictions dont me comblaient ces braves gens.

« Je fus heureux de retrouver plus tard à l'ambulance quelques-uns de ceux que j'avais sauvés d'une mort certaine.

« Je ne citerai qu'un jeune sergent-major d'un de nos régiments d'infanterie légère, que j'avais découvert caché derrière un rocher, décidé à y attendre les Arabes, et préférant leurs coups aux efforts qu'il fallait faire pour les éviter.

« J'osai inutilement auprès de lui de tous les moyens de persuasion; pour toute réponse, il me montrait son pied gelé. Essayant la peine la plus vive, ne sachant plus qu'en faire et ne voulant pas l'abandonner, je mis pied à terre, et lui déclarai avec force que, s'il persistait à ne pas me suivre, j'étais déterminé à rester et à ne faire tuer après de lui.

« Touché de l'intérêt que je lui témoignais, ce brave homme me dit, en regardant avec des yeux éteints et une contraction de traits que je ne saurais oublier: *Quoi! mon général, vous me donnez la main!... Eh bien! je n'ai rien à vous refuser.* Puis se cramponnant à cette main, fêlé appui que je lui présentais, il parvint à se relever; mais la douleur l'empêchant de se tenir debout, il tomba en me disant: *Vous voyez que c'est impossible.*

« Cependant les Arabes s'avancèrent, les tirailleurs allaient nous dépasser, les balles sifflaient autour de nous... L'imminence du danger me donna une vigueur dont je ne me croyais pas capable, et qui me fut imprimée sans doute par l'exaltation où je me trouvais; car, saisissant à terre ce jeune sous-officier, je par-

vins à le jeter sur mon cheval et à rejoindre avec lui l'ambulance.

« En approchant de Merz-el-Tamar, la poursuite des Arabes, qui avaient reçu de nous quelques sévères leçons, notamment lors de la belle défense du bataillon commandé par le brave Changarnier, devint peu à peu moins active. Nous ne les vîmes plus que de loin et la marche devint moins pénible. Nous retrouvâmes de rares bouissons qui nous offrirent les moyens de faire cuire quelques aliments. Ce fut pour nous une véritable fête, et pour nos malades un bien utile secours. Enfin le ciel lui-même voulut avoir sa part d'une amélioration si désirée, car le temps se remit au beau, le soleil reparut, sécha les chemins et vint réchauffer nos membres encroûtés.

« Nous restâmes dans Beye le 30 novembre. Le corps d'expédition, si peu nombreux à notre départ de Bone qu'il ne méritait pas le nom d'armée, ne formait pas, à notre retour, deux bataillons complets. Officiers et soldats étaient dans un état pitoyable. J'avais pris en partant de Bone, des habits et du linge que je croyais bien en sûreté, car ils étaient emballés sur l'avant-train d'une de nos pièces d'artillerie. Mais au commencement de la retraite il avait fallu les abandonner aux Arabes pour faire place à nos malades. Il m'avait été impossible, pendant que nous marchions sur Constantine, de trouver un moment pour changer d'habits et de linge, et à mon retour il ne me resta rien, de sorte que j'avais, lorsque nous rentrâmes dans Bone, absolument la même toilette qu'à mon départ, en y joignant une barbe digne d'un enfant du désert.

lens l'on a beaucoup retranché; que, si l'on voulait être, on aurait dû reproduire sa lettre entière.

Vous pourriez peut-être commander à voir s'il y a quelque part de la parité (10); mais abandonnez la tenue des lettres en question, et voyez si au lieu de s'enrayer, elles ne se précipitent point plutôt sur un moulin à papier.

L'un et l'autre des auteurs disent que le Canada est un beau pays, que c'est un malheur pour ceux qui sont forcés de s'en aller; l'un et l'autre insistent qu'il y a beaucoup de misère en Canada. Puis, comme l'équilibre est établi, l'auteur canadien dit des secrets et des péchés de ces infortunés qui le pourchassent; l'autre dit que la misère qui les pourchasse; l'un et l'autre disent à tort et à travers que de tristes circonstances forment à quel- que pays qui les a vu aller. Mais l'un dit qu'il faut Bourbonnais qu'il faut aller. Mais l'un dit qu'il faut Bourbonnais qu'il faut aller. Mais l'un dit qu'il faut Bourbonnais qu'il faut aller.

Quant on veut récriminer (13), c'est chose facile, M. Chiquet ne dit pas à ce jeune homme qu'il sera aussi riche qu'il aura autant d'argent que les plus riches habitants en Canada; non, il ne le dit pas, proutant à l'honneur qu'il est resté (14) pour le dire avec vérité; mais lui M. Chiquet, ne l'a pas précisément considéré le bonheur de la vie dans la grande quantité d'argent (15). C'est pour quoi il se contente de dire qu'il sera aussi à son aise que les meilleurs habitants du Canada; c'est à dire, qu'il aura autant d'abondance, autant de facilité à satisfaire ses besoins. C'est à la raison, les faits sont là, sous nos yeux.

Les jeunes gens arrivés sans avoir rien, ont réussi à s'élever et en peu de temps de belles fortunes ont été gagnées par eux et de beaux hôtels, tandis que les plus riches habitants en Canada, à plus forte raison celui qui vient d'arriver, ne peut avoir de fortune.

Soyez francs et sincères et voyez un peu: il faut qu'un jeune homme qui veut s'établir dans les possessions de Canada, dépense pour s'établir, s'il y a tant soit peu de biens, 16 piastres par an. Une fortune faite, soit par le travail ou par le commerce, de 1000 piastres, c'est à dire, pour mettre sa terre juste au même point, c'est à dire, qu'il prendra sa part aux Illinois, je ne parle point des îles d'Orléans, de l'Isle et de la Côte, car aux Illinois comme aux îles, il faut qu'il achète sa terre, l'impôt et le salaire; et puis le temps que vous passerez à défendre vos biens ne sera pas un temps de repos pour vous, au lieu que trois mois après avoir mis la chartre dans nos poches, vous pouvez faire une première récolte, et souvent cette première récolte rembourse une grande partie de vos dépenses.

En voilà bien assez pour faire comprendre que les ont été les pensées de M. de Chiquet de M. Chiquet (16). Je laisse à vos lecteurs et à toute personne dépourvue de jugement à juger de mes exposés. En écrivant ces lettres, je n'ai eu l'intention d'exercer la moindre influence, mais seulement de redresser les fausses interprétations et montrer combien les conséquences déduites des prémisses sont injustes et injurieuses aux parties intéressées. Agéoz, M. de Chiquet, l'assurance de mon estime bien sincère.

R. T. F.

P. S.—Il est rapporté dans nos papiers, que le nombre de MM. les curés du Canada fut un jour de la lettre de M. de Chiquet le texte de leurs prières à la messe paroissiale. Les Melanges devaient leur recommander de lire aussi celle de M. Courjault, s'ils n'ont pas eu de la peine de ne pas faire un reproche au Moniteur d'avoir reproduit la lettre de M. Courjault sous celle de l'Évêque de Chicago. (17)

Ci-suit la lettre de Mgr de Chicago:—

Chicago, 27 novembre 1852.

Monsieur,

« Que je plains les canadiens quittant leur beau pays pour venir s'établir dans nos provinces! moi presque tous, si ce n'est dans la perspective de la misère que les classes... Il paraît que l'auteur de la lettre de M. Chiquet a causé beaucoup de plaisir à Bourbonnais, et sera une cause de désappointement pour ceux qui voudraient venir s'y établir. C'est cela ou il dit: « Mais que ce jeune homme se rende à Bourbonnais, mais avec ses 50 à 250, et s'il n'a tant soit peu de talents et de cœur, s'il est sage et religieux, il se trouve tout de suite établi; un bout d'un an ou deux, il sera aussi à son aise que nos riches cultivateurs du Canada. » Il est à supposer qu'il arrive ici avec ses 50 ou 250, car les frais de voyage et de transport sont assez coûteux.

(10) Le correspondant n'a pas une idée de l'indigne de cette manière qu'il affecte de vouloir attribuer un caractère de personnalité à l'affaire de la colonisation. Mieux eût valu pour lui accuser franchement et à découvert, s'il pouvait accuser. Rien que ce procédé n'aurait pu être utile qu'il que par!

(11) Vous jugerez mieux de ce « mutuel appui » en regardant à l'extrait fidèle que nous reproduisons encore, une fois ci-dessus, de la lettre de Mgr de Chicago. La « tenue » de l'écrit est un peu différent de votre commentaire.

(12) Quand les expressions sont claires d'elles-mêmes, inutile de leur faire subir un commentaire. (Voyez l'extrait ci-dessus.)

(13) Il n'a jamais été question de récriminer. Récrivez cette expression avec la pensée qu'elle trahe.

(14) Peut-être n'est pas assez sûr en fait de statistique vrai!

(15) C'est très bien, et l'on n'a jamais pensé autrement de M. Chiquet.

(16) Il est toujours bon, et il est même toujours tenu de dire sa pensée. Aussi avons-nous toujours laissé à chacun la plénitude de ses pensées et ne songeons nous pas à vous reprocher les vôtres. Preuve: les Melanges n'ont pas été le premier journal à publier la longue lettre de M. Chiquet sur le Bourbonnais? N'avez-vous pas aussi publié celle de M. Courjault? Que pouvions-nous faire de plus?

Il est vrai qu'en faisant accueil aux pensées d'autrui nous nous sommes cru le droit de publier aussi les nôtres! c'est un peu contraire, il faut l'avouer, mais en cela nécessairement consistait le pour et le contre.

(17) En effet le Moniteur n'a publié la lettre de Mgr de Chicago que sur une renonciation de la part des Melanges au sujet de cette omission que qui prouve grandement en faveur de l'impartialité de ce journal!

Si les Melanges avaient dû diriger les prières du diocèse, ils ne seraient qu'un acte méritoire aux yeux du Moniteur et de son correspondant inconnu en favorisant de toute leur influence la députation du Bas Canada pour coloniser le Bourbonnais. Projetez pour le dire en passant, semble beaucoup sourire à quelques intéressés écrivant sous l'anonyme.

A moins qu'il n'ait à une distance, il ne pourra trouver des terres du gouvernement à \$125 par 100 arpents, (puisque toutes ayant été prises par des spéculations.) Ce qu'il a apporté ne suffira guère pour en acheter 60 ou 40 arpents, et puis, comment faire l'achat, acheter des bestiaux et des instruments aratoires, et vivre pendant que la terre se cultive, etc. Il est évident que M. Chiquet, qui a mal calculé; les canadiens qui se trouvent à Bourbonnais et qui y arrivent, en sont bien convaincus. Pour s'y établir comme colon, il ne paraît qu'il faudrait y apporter au moins \$200 ou même davantage; puis, il faudrait travailler quelques années pour pouvoir se mettre à Paris. Mais toujours vaudrait-il mieux pour les canadiens qui sont dégoûtés à quitter leur patrie pour s'établir dans les Etats-Unis, aillent à Bourbonnais, que de courir les villes pour faire fortune, et perdre leur religion et leur nationalité.....»

On nous écrit de St. Edouard à la date du 16 mars:—

« Ce semblerait manquer à la reconnaissance et à la justice envers M. R. S. le nouveau seigneur de la seigneurie St. George, que de ne pas donner publiquement un trait de charité par lequel ce monsieur vient d'inaugurer son arrivée dans la paroisse de St. Edouard, en déposant entre les mains de M. le curé, à jolis somme de \$200 pour le soutien des familles les plus indigentes de sa seigneurie. »

Plusieurs communications et autres articles fréquemment remis.

FAITS DE L'ÉTRANGER.

CONVERSION DU RÉGICIDE MERINO.

Un jeune frère, don Francisco Puig y Esteve, s'est rendu le 7 février, à sept heures du matin, dans la prison du Saladero, et, sans dessein trop arrêté, il est entré dans le cachot où était le régicide.

L'ecclésiastique qui assistait le condamné se leva en ce moment et demanda à don Puig de rester là pendant qu'il irait dire sa messe.

Don Puig dut à cette circonstance accidentelle l'occasion d'établir avec le prisonnier la conversation la plus intéressante, peut-être, qu'ait jamais entendue les murailles d'un cachot.

Merino était sur des matelas étendus à terre, près d'un mur, et d'un air d'indifférence et de calme effrayant qu'il avait dès l'instant où il fut arrêté. Le jeune frère se plaça sur un siège à son côté.

Une exclamation que le compable ne voulut pas laisser interpréter par son interlocuteur comme une faiblesse d'esprit, lui fit prononcer les mots suivants: « Tous ceux qui connaissent ma situation ne prendront aujourd'hui en pitié, et pourtant je ne la changerais pas pour une autre; je suis l'homme le plus heureux du monde. »

Don Puig ayant pris cette réponse dans le sens que la religion pouvait accepter, le compable rebliqua par quelques mouvements de tête négatifs.

C'est sous de tels auspices que commença une conversation de trois heures qui devait amener la conversion du régicide. Le jeune ecclésiastique comprit que l'organisation et le caractère de la personne qui lui parlait exigeaient une manière toute particulière et rassurée de lui faire entendre la parole de Dieu, si l'on voulait qu'elle put produire quelque fruit.

Après avoir parlé de sujets indifférents, Merino dit à son interlocuteur: « A ce que je vois, vous êtes un homme de talent. » Et vous, lui répondit don Puig, vous avez dans Madrid la réputation de grand latiniste. « J'ai beaucoup lu, mais, pour avoir mal digéré mes lectures, je n'ai rien appris, » reprit Merino, faisant de lui-même une appréciation qui paraît fort exacte.

Une fois lancé sur son terrain favori, le dialogue roula pendant une heure et demie sur la poésie ancienne. Merino passa en revue l'un après l'autre presque tous les poètes grecs et latins, mêlant dans ses paroles une chaleur et dans la conversation une tranquillité qui surprendraient, même dans une personne dont les derniers moments ne seraient pas comptés.

Il s'était assis sur son lit et terminait un de ses discours, quand don Puig s'aventura à lui faire une observation religieuse. Il lui dit qu'une affection si grande pour la littérature païenne était peut-être la cause de tous ses maux présents, en le détournant de ses études théologiques.

« Qui sait? » répliqua Merino, après quelques moments de silence, « si la théologie dans quelques deux mille ans ne sera pas une mythologie et si quelqu'un de nous ne sera pas un demi-dieu? »

Sans paraître se fâcher devant une pensée aussi blasphématoire, don Puig répondit sur le ton d'un amical reproche: « Oh! don Martin, quelle idée! » Vous avez raison, » reprit celui-ci après un instant de silence: « laissez cela. »

Le moment était venu d'avancer d'un pas dans l'esprit du régicide endormi. Par une adroite transition, et saisissant la pause qui suivit les dernières phrases, don Puig proposa un condamné de changer de conversation et de parler des livres religieux sous le point de vue littéraire. Merino saisit l'appât et se rendit de bonne grâce aux desirs de son interlocuteur.

Les livres de l'Ancien Testament qui avaient la préférence du criminel, et que don Puig s'efforça de deviner, pour l'exciter à entrer en matière, sont, en premier lieu, le livre de Job, dont Merino récitait de mémoire plusieurs passages; ensuite les Psalms, et particulièrement le premier, *Beatus vir*; et enfin tous les livres de Salomon. Parmi les livres du Nouveau Testament, il n'aimait que l'évangile de saint Luc. Don Puig l'avait aussi deviné, et le compable fit un mouvement en lui deman-

dant: « Et pourquoi? » Parce que saint Luc, répondit le jeune prêtre, est l'évangéliste le plus littéraire, et convient le plus au goût des littérateurs païens. — Merino sourit.

Le moment arriva où le prisonnier voulut aussi savoir quels étaient les passages que préférait don Puig. Celui-ci l'entendit, à ce qu'il paraît, sur ce terrain, car il lui répondit résolument: Ce qui me plaît, je ne le dis pas; en pareil cas, je le lie.

— Avez-vous une Bible?

— Non; mais j'en enverrai chercher une. Le compable y consentant, un frère de la Paix et de Charité alla chercher la Vulgate en latin, et, pendant ce temps, malgré les instances de Merino, don Puig demeura dans la négative.

La conversation, changeant de nouveau, tomba sur les saints Pères, et les deux interlocuteurs dissertèrent spécialement sur les beautés de saint Augustin. Merino déplorant qu'elles fussent si peu appréciées.

La Bible étant apportée, don Puig l'ouvrit sans laisser voir au condamné à quel endroit. Merino s'accrocha sur son lit pour écouter, et le prêtre commença sa lecture.

C'était le chapitre XII de l'évangile de saint Jean. Tout le monde connaît ces sublimes et touchantes paroles que Notre-Seigneur Jésus-Christ adressa aux apôtres pendant la dernière cène: c'est à leur puissante action que le prêtre avait confié son triomphe, s'il y avait encore dans le compable quelque reste de sentiment ou de réflexion.

Don Puig était à peine au milieu de la lecture de ce chapitre, que le prisonnier l'interrompit en disant: « Je vois qu'il n'y a pas entre nous autant d'analogie que je l'avais cru d'abord. » Il lui avait dit plusieurs fois, dans le cours de la conversation, qu'il trouvait en lui un homme de son goût. « Vous avez, poursuivit-il, un caractère porté vers la douceur, le bien, au contraire, ne se plaît qu'aux choses fortes. »

Sans se laisser arrêter par cette réflexion, don Puig continua la lecture du chapitre et des suivants. Il lut le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup>; son auditeur l'écoutait maintenant sans perdre une syllabe.

A la fin du seizième chapitre, Merino était assis sur son lit, et se laissait tomber sur son lit, et lorsqu'il se releva, il murmura: Laissez-le; oh! mon esprit est trop fatigué!

La parole de Dieu avait commencé à pénétrer dans le cœur de cet homme. Le jeune prêtre ne jugea pas nécessaire ni prudent d'insister davantage; il lui laissa la Bible et sortit pour revenir plus tard.

Jusqu'à quatre heures du soir, heure où il recevait le criminel fut profondément préoccupé. A ces heures les personnes qui s'approchèrent de lui parla de la conversation qu'il avait eue avec don Puig. Celui-ci, à son retour, put s'exprimer d'un ton plus franc, et Peshorta à se confesser. Le condamné lui répondit qu'il avait mis en lui toute sa confiance, qu'il ferait ce qu'il voudrait.

En effet, il se confessa. Après la confession, don Puig le pressa de nouveau de s'occuper du soin de ne rien laisser absolument sur sa conscience, le faisant réfléchir sur le moment fatal qui était si près. Ces réflexions portèrent le compable à rappeler son confesseur et à se soulager dans son sein.

La conversation ayant repris avec don Puig, Merino avança qu'à dire vrai, il craignait d'avoir encore quelque petite chose à faire. Don Puig, qui le devina, aborda un autre sujet.

Ils parlèrent longuement des prosateurs latins et espagnols. Tit-Live, Tacite, Marivaux, etc., parmi lesquels le condamné donnait la préférence à Tacite. Ce sujet étant épuisé, don Puig dit au chrétien maintenant rentré dans le sein de l'Eglise, que la petite chose devait être sans doute la nécessité de réparer, autant qu'il le pourrait, le scandale et les graves dommages qu'il avait causés par son inique action, et que pour cela le meilleur moyen serait de demander pardon aux victimes.

Je suis disposé à tout, répondit le criminel. Je demanderai pardon demain sur l'échafaud, si on me le permet.

Le régicide était agenouillé sur le lit, ayant don Puig à son côté, et en présence de quatre confrères de la Paix et Charité, des familiers de Son Eminence, de toutes les personnes qui avaient accompagné le saint Viatique, d'un gentilhomme de Sa Majesté, du commandant et d'un lieutenant de la garde de la prison, de l'alcade de la même prison et de beaucoup d'autres qui circulaient dans les corridors voisins, le prêtre commença la cérémonie sacrée.

Après la profession de foi et au moment où le célébrant, l'hostie dans la main, prononçait *Ecce Agnus Dei*, don Puig fit un mouvement pour demander quelques minutes de silence et commença à dicter au compable les paroles qui expriment son repentir.

Merino le répétait avec un accent contrit, mais d'une voix plus claire et plus ferme que celle du jeune prêtre.

Il demanda pardon à Dieu, à la Reine, qu'il avait si gravement offensé, aux membres de la famille royale, au clergé, aux espagnols, et à tous ceux en général que son horrible crime a pu ou pourra à l'avenir affecter.

Il a déclaré qu'il n'avait ni complice ni instigateur.

Il a prié les assistants et toutes les personnes plus haut désignées de prier de leurs prières pour obtenir grâce devant Dieu.

Il protesta enfin qu'il voulait vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique, romaine, dont il avait souvent oublié les croyances, quoiqu'il les ait confessées comme les seules vraies.

« Vous êtes mon ange consolateur; je me sens régénéré, et maintenant je crois que j'ai la poitrine plus large que l'univers. »

Tel a été le triomphe de la doctrine de J. C. et de l'Eglise catholique dans cette journée. Dès ce moment l'esprit de don Martin Merino a été vraiment régénéré, comme lui-même l'a dit.

DERNIERS MOMENTS DE MERINO.

Le Herald, journal espagnol, donne les détails suivants sur les derniers moments de Merino:—

« Le calme, le sang-froid, la brutaie impossibilité du régicide ne se sont pas démentis un seul instant. Quelques minutes avant de sortir de chapelle, on lui ôta les fers, opération longue et difficile; il dirigeait lui-même ceux qui l'exécutoient. L'opération terminée, il prit les fers et les examina, et déclara que c'était une pièce magnifique. Quand on lui apporta la robe jaune avec des manches rouges dont on devait le revêtir, il l'examina et dit: Elle est laide, mais pas autant que je le croyais; cependant, je ne la changerais pas pour le manteau des Césars. Un des respectables ecclésiastiques qui l'assistèrent lui ayant reproché avec douceur ses paroles, il se tut et se revêtit avec soin de la terrible robe. Quand on lui eut déclaré qu'il était trop large et pria un des assistants de le lui plier sur la tête, parce qu'il ne pouvait le mettre seul.

« Le bourreau, suivant l'usage, l'embrassa et lui demanda pardon de la mort qu'il allait lui donner. « Vous n'avez pas de pardon à me demander, lui répondit-il avec calme, vous accomplissez un devoir, ce qu'ordonne la loi, et vous allez exécuter une sentence juste; la seule chose que je vous demande, c'est que quand arrivera le moment de m'arriver, vous l'exécutez le plus promptement possible. » On lui mit ensuite les menottes et il sortit de chapelle. Il s'arrêta dans la pièce d'empêché devant l'image de la Vierge, s'agenouilla et, d'une voix claire et nette, récita le *sub tuum* en latin, puis, s'étant relevé, il se tourna vers les assistants, les salua et se remit en marche.

« Il était alors midi et demi, et il commença à descendre les degrés de la prison, qui sont très larges, sans vouloir accepter l'aide que lui offrait, parce que, dit-il, n'en avait pas besoin. Il se plaignit que les menottes étaient trop étroites, et quand il fut arrivé devant l'âne qui devait le porter, il déclara qu'il ne pourrait le monter sans aide. Le bourreau et son aide le prièrent alors par les bras pour le monter sur la tête, et ce fut la seule fois où il montra de l'irritation, appelant le valet du bourreau, barbare, parce qu'il lui avait fait mal au bras par sa maladresse. Une fois en selle, il dit, avec un air de satisfaction: « Maintenant, je suis commodément; mais pourquoi n'a-t-on pas mis d'étriers pour monter? » Il fit l'éloge de la beauté de l'animal, qui était en effet très grand, et regardant le bourreau et son aide d'un air calme, il leur dit: « Un paire d'éperons, et en avant! » Tout cela sans fanfaronner, sans ostentation, comme la chose la plus naturelle et comme s'il allait faire une promenade au lieu de marcher au supplice.

« Le lugubre cortège se mit en mouvement. Un escadron du régiment du Roi ouvrait la marche, puis deux régiments de soldats du même corps, un milieu desquels se tenait la Confédération de la Paix et de la Charité. Un des régiments portait une grande croix avec l'image de Notre-Seigneur. Immédiatement après venait le régicide, entouré de prêtres, puis le gouverneur de la province de Madrid, à cheval, en uniforme, portant le grand cordon d'Isabelle-Catholique, avec différents officiers, les membres du tribunal et autres officiers de justice. Un escadron et un fort piquet de garde civile fermaient la marche. Merino tenait à la main une image de la Sainte Vierge. Jamais nous n'oublierons la sensation profonde que nous a produite son aspect. Son visage était un peu pâle; sa barbe, blanche, n'avait pas été faite depuis son arrestation. De temps en temps il portait la vue sur l'image de la Vierge et remuait les lèvres comme s'il récitait une prière; puis il regardait de côté et d'autre la foule immense qui se pressait sur son passage; dans son regard il n'y avait ni haine ni terreur, ni fanfaronnerie, mais la plus complète indifférence pour tout ce qu'il lui passait devant les yeux.

« Il se plaignit que le cortège n'allait pas assez vite, et s'adressant au valet qui conduisait l'âne, il lui dit: « Tu es si sauvage que tu ne sais même pas conduire un âne; si tu étais à ma portée, je te donnerais un grand coup de pied qui te ferait te rappeler de moi. » Et comme un des ecclésiastiques qui l'entouraient lui dit: « Don Martin, ce n'est pas le moment d'exprimer de pareils sentiments, » Merino reprit: « Ne voyez-vous pas que c'est une plaisanterie; il serait près de moi que je ne lui ferais pas le moindre mal. »

« Arrivé au lieu du supplice, il monta l'échelle sans aide. Placé sur l'échafaud, il paraît vouloir parler, et le peuple, qui comprit sa pensée, fit entendre avec enthousiasme le cri de: *Vive la Reine*! — Alors Merino dit d'une voix claire: Je ne voulais rien dire contre la Reine; j'ai voulu seulement répéter que, dans le crime que j'ai commis, je n'avais pas de complices. » Après ces paroles, il se livra à l'exécuteur, en recommandant de faire vite. Un instant après justice était faite. Le corps du supplicié est resté exposé sur l'échafaud jusqu'à cinq heures du soir.

« Le supplice du garot qu'a subi Merino est en usage dans toute l'Espagne et dans une partie de l'Amérique du Sud. Pour son exécution, le patient est assis sur une sellette; derrière son dos s'élevait un poteau auquel est attaché un collier en fer; ce collier est passé autour de son cou, et, au moyen d'un méca-

nisme très simple que tourne l'exécuteur, il se resserre peu à peu et finit par étrangler le criminel. Ce supplice dure quelquefois une, quelquefois deux et même trois minutes, selon que l'exécuteur opère plus ou moins lentement.

Décédés:

A St. Athanasie, le 16 courant, à 11 heures et un quart de l'avant-midi, M. Charles Carrier, menuisier, à l'âge de 66 ans et 4 mois, après 5 mois de maladie. La mort de ce vertueux père plongea dans le deuil une épouse et 10 enfants dont plusieurs encore en bas âge. Il emporta avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

INSTITUT-CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE.

VENDREDI (ce soir), le 19 courant, Chs. LAMBERT, Secrétaire, Avocat, de St. Athanasie, donnera devant l'Institut-Canadien, dans la Salle des Odd-Fellows, grande rue St. Jacques, une Lecture Publique. La bande de musique St. Pierre ayant généreusement offert ses services, jouera dans le courant de la soirée. Entrée libre pour les dames et les membres de l'Institut et quinze sous pour les étrangers. La lecture commencera à 8 HEURES P. M. Par ordre HECTOR FABRE, S. A. I. C.

A VENDRE:

A cette Imprimerie, le CANTIQUE DE ST. JOSEPH, et une Paraphrase d'un hymne à son honneur. Prix: deux chefs de cent, huit sols la douzaine. Ces cantiques sont très convenables pour donner en récompense aux enfants des écoles et des cathédrales.

EAU DE PLANTAGENET.

Depuis le mois d'août 1818, j'ai reconnu l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans une grande variété de maladies chroniques, et avec beaucoup de succès. Leur efficacité était remarquable surtout dans les cas de dyspepsie, humoralité et scrofule. Les individus débiles et nerveux et ceux chez qui il y avait action agénée des intestins et des reins ne pouvaient qu'en tirer grand profit, mais à un intervalle d'une ou deux heures. Lorsqu'il y avait plus de vigueur et qu'il existait une condition tardive des excréments, il fallait user des eaux en plus grande quantité; et chez des personnes phlogistiques, où une disposition aux congestions pulmonaires, avec une tendance à la fièvre et l'irritation, on en devait jusqu'à plusieurs pintes par jour. Ce serait vraiment une heureuse circonstance si les eaux minérales généralement, pouvaient être substituées pour le grand nombre de cas et pernicieuses composés, connus sous le style de Remèdes à l'Antonie, avec lesquels une certaine classe de la communauté ne cesse de se gorger, à leur grand détriment et l'avantage seulement des manufacturiers. WOLFFRED NELSON, N. D. Président du Collège de Médecine du Bas-Canada. A vendre au Dépôt, Place d'Armes.

LIVRES NOUVEAUX.

LE CIEL OUVERT par la Confession sincère et la Communion fréquente; ouvrage où l'on trouve des histoires propres à élargir du sacrilège et à ramener la foi sur la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, par M. l'Abbé Favre, 1 vol. 12. GÉRARDINE, ou histoire d'une Conscience, traduit de l'anglais, etc. 1 vol. 12. LES FLAMMES DE L'AMOUR DE JESUS, ou preuves de l'ardent amour que J. C. nous a témoigné dans l'œuvre de notre rédemption, par M. l'Abbé D. Pinart, 1 vol. 12. L'ART D'APPRENDRE EN RIANT DES CHOSES SONT SÉRIEUSES, par Polichienne, ségure de Platon pour cause d'incompétence, 1 vol. 12. LE CHRISTIANISME présenté aux hommes du monde par Fénelon, ouvrage recueilli et mis en ordre par M. l'Abbé Daplanche, 6 vols. reliés en 3 gros 18. RAISON DU CATHOLICISME, collection de pamphlets de controverse, reliés en 2 gros vols. 18. ISAAC ET ISMAEL, dialogues sur le protestantisme, etc. 1 vol. 8. LE FIDÈLE AU PIED DE LA CROIX, ou méditations en forme de prières sur les principaux sujets de piété; par le Prince de Hohenslohe, 1 vol. 18. En vente chez E. R. FABRE ET CIE, 3, Rue St-Vincent.

AUX AMATEURS d'Estampes et Gravures.

Le soussigné vient de recevoir par la voie de New-York, une collection nouvelle et fort agréable de Gravures et Estampes coloriées comprenant, outre un grand nombre d'autres sujets divers: La Mort du Pêcheur (grand et petit); Les Amazons; Batailles de l'Empire. POUR EXERCICES DE DESSIN: Petites Etudes de Julien; Etudes sur les Chevaux. — AUSSI — Un grand assortiment d'images encadrées, à relief, etc. Le tout à des prix très modérés. J. M. LAMOTHE, 12 mars 1852.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Les soussignés expédient toutes les semaines, par Steamers, des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes Musicaux, Instruments de Musique ou de toutes autres Marchandises Françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible. E. R. FABRE & CIE, N. C. 3 Rue St-Vincent. Montréal, 16 Janvier 1852.

AVIS.

Un jeune homme, muni de bonnes recommandations, désire se placer comme Instituteur. S'adresser à l'Évêché. Montréal, 24 fév. 1852.

religieuse ou littéraire. Le 5 février a été un grand jour de gloire, une fête brillante et splendide pour l'Académie française et pour la France. Ce jour-là a eu lieu la réception de M. de Montalembert dans le docte conseil de quarante. L'illustre orateur a fait entendre sa voix tant aimée, cette voix qui remue tous les cœurs, qui anime toutes les âmes. Et un orateur plus illustre encore lui a répondu. C'était seulement une solennité littéraire que cette magnifique séance de l'Académie à laquelle tant de savants spectateurs ont assisté ? Non. On voulait aussi entendre sur les plus graves sujets, le plus grand des orateurs politiques dont la France puisse s'honorer. On désirait entendre M. Guizot parler de la révolution, du christianisme, de la société, de son passé et de son avenir. Rarement l'Académie française a pu se mettre en présence de tels orateurs. Rarement aussi les questions agitées dans les solennités de l'Académie eurent autant de grandeur, et se soulevèrent si étroitement avec les préoccupations les plus vives de l'opinion. Si la révolution de 1848 n'eût pas éclaté, on n'eût pas dit toute la vérité sur la révolution, comme on l'a fait depuis quatre ans. Mais les nouveaux exploits de la démagogie; mais le retour des excès et des folies qui avaient amené tous les malheurs de nos pères, ont remis en cause la révolution au milieu de ces nouveaux triomphes. Ceux qu'elle croyait accabler et proscrire lui ont infligé le châtiement de la justice et du mépris. Ah ! que M. Guizot a été modeste, grand, prophétique et brillant dans sa magnifique réponse à M. de Montalembert ! Et combien M. de Montalembert a été bien inspiré d'embrasser un si vaste sujet que celui qu'il a déroulé avec tant de sentiments, de talents et de poésie ! Je vous parlais encore longtemps, mais le temps presse, le papier me manque et j'aurais encore beaucoup de choses à vous dire. Passons donc.

Après le crime, l'expiation; ainsi le veut la justice. Les premiers jours de décembre, plusieurs contrées de la France furent couvertes de victimes et de sang, des ennemis terribles de tout ordre moral portaient partout la dévastation, l'assassinat et le pillage. Il fallait que justice fût faite. Ces jours de cruauté ont continué les jugements des divers criminels qui n'ont reculé devant aucun forfait, et la peine de mort, châtiement terrible mais juste, a été prononcée contre ceux reconnus coupables d'assassinat. Ah ! puisse un tel exemple être profitable à de pauvres dupes qui se laissent égarer par d'abuses paroles et par des promesses chimériques !

L'Angleterre semble être à bout d'expédients. Les grèves ouvrières poursuivent leur cours. L'obscureté se propage rapidement, les volontés s'irritent, les passions se fermentent, tout en un mot prouve que ce pays pourrait bien être à la veille d'une violente crise. Quelle tremble, cette nation inquiète, quelle ne reçoit pas la juste punition de sa politique dangereuse et révolutionnaire ! Quelle prenne garde que les ballons incendiaires qu'elle a lancés sur tous les points du globe ne lui reviennent pas tout embrasés. Au-dessus des mesquines, évanouies et traitées passions des hommes, il est une justice terrible, inexorable, c'est la justice de Dieu. Longtemps quelquefois, il laisse accabler l'innocent et triompher les mauvais, mais au jour du réveil de sa colère, il lance toutes ses foudres contre l'oppressur et l'injuste. Nous nous réjouissons beaucoup en France, depuis quelque temps, de voir combien ces pauvres enfants d'Albion la perfide se prennent à avoir peur de nous, combien ils s'agitent pour se barricader chez eux, combien ils redoutent une descente de l'armée française, possible, mais non encore probable. Vraiment, c'est à en donner une bien petite idée de cette nation ! Il faut avoir lu le compte-rendu des premiers débats du parlement Anglais pour se convaincre que messieurs les lords du gouvernement des îles britanniques n'ont pas encore tranquillisé de confiance. Lord Palmerston a voulu dans cette séance où ont brillé ses talents oratoires, avoir la satisfaction de s'être retiré du gouvernement avec tous les honneurs de la guerre. Grâce à son esprit et à son adresse, il n'a remporté un plein succès. Certes, il faut grandement compter sur son esprit et sur son talent pour ôser dire à la face d'une assemblée aussi considérable que les communes anglaises, qu'après tout on emporte avec soi, en quittant les affaires, la satisfaction de laisser l'Angleterre en paix avec tous les gouvernements et toutes les nations. Sans doute la paix matérielle existe, sans doute il n'a pas été tiré de coups de canons entre l'Angleterre et les puissances continentales, mais la paix morale, cette seule paix digne d'envisager, avec qui lord Palmerston peut-il se flatter de l'avoir conservée ? Puissances de premier et second ordre, toutes se sentaient menacées par cette politique de lord Palmerston, qui, malgré tous les artifices de langage, restera dans la conscience de l'Europe avec la qualification de politique révolutionnaire. Et cela est tellement vrai, que, dans cette même séance, lord Russell, convaincu du danger de la position faite à l'Angleterre vis-à-vis du continent, s'est appliqué à conjurer et calmer les défiances et les ressentiments de la France.

Comme français j'approuvais au gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte qui par son sens et son adresse sait en imposer aux puissances rivales, et si un jour cette même Angleterre qui vient de nous envoyer de belles protestations de paix et d'amitié cordiale, venait à oublier la déférence qu'elle nous doit, je suis persuadé que la France lui prouverait qu'avant tout elle est glorieuse et guerrière.

J'aurais bien encore quelques griefs à rapprocher à l'Angleterre, mais elle est tant accablée. Ses échecs continuent contre les Cultes ses dissensions intestines, tout me porte à garder le silence à cet égard. Passons donc.

là-dessus et parlons un peu d'une petite aventure qui vous plaira fort.

Le soir même qui vient de s'écouler a vu sejourner à Lyon, revenant d'Italie, lord et lady Ashley. Vous savez que lord Ashley est un zélé libéral; il poursuit sans relâche toutes les améliorations philanthropiques qui peuvent influencer sur les classes pauvres en Angleterre, mais, conservateur par son origine et ses allures, il est toujours fermement attaché.

Entre tous les grands seigneurs qui possèdent l'Angleterre, lord Ashley est celui qui exerce la plus large influence sur les masses. Son nom est connu dans tous les districts manufacturiers, et, s'il visitait Manchester, on pourrait être sûr que deux cents mille ouvriers lui feraient un imposant cortège. A sa voix, ils se lèveraient; à sa voix ils s'apaiseraient. Un épisode de sa vie peut donner une juste idée de sa réputation et de l'influence magique de ce nom respecté. Un jour un de ses amis vint lui dire que la corporation des voleurs manifestait un désir extrême de le voir. Plusieurs d'entre eux en qui vivait encore quelque étincelle d'une honnêteté perdue, sentant las de l'existence honteuse qu'ils mènent, lui dit-il, et serait assez disposés à l'abandonner, s'ils pouvaient trouver à vivre ailleurs et autrement, mais les moyens d'émigrer manquent aux plus repentants. Ils pensent que votre seigneurie dont ils connaissent la bonté, pourra leur donner quelques bons conseils si elle consent à les voir.

J'ai, répondit lord Ashley. Un soir, conduit par son ami, il se présenta dans une cave où la corporation des voleurs fait élection de domicile. Doze à quatorze cents créatures humaines étaient debout dans cette taverne, la tête découverte. Un grand silence régnait partout. Deux chandeliers placés aux extrémités de la cave, en éclairant difficilement les épaisses ténèbres. Lord Ashley adressa quelques paroles à ses voisins en essayant de leur faire comprendre combien ils étaient coupables envers la société, envers Dieu et envers eux-mêmes. On écoutait et on se taisait. L'honnêteté de cette parole pleine d'autorité inspirait, sinon la conviction, du moins le respect à cet étrange auditoire.

Voyons, dit-il enfin : que ceux qui n'ont pas de sang sur les mains se séparent des autres. Un grand mouvement se fit dans l'assemblée, et cinquante bandits sinistres restèrent isolés dans un coin. Ce premier tirage opéré, lord Ashley sépara la masse compacte des coquins en d'autres groupes; là, les vieux voleurs de profession, nés et endurcis dans le crime; ici, les filous d'occasion; d'un côté, les esclaves qui vivent les poches, de l'autre les malfaiteurs qui forcent les serrures et crochètent les portes.

L'Assemblée divisée en catégories, le noble lord demanda aux bandits lesquels consentaient à redevenir des hommes.—Vous quitterez l'Angleterre, dit-il, vous irez dans une de nos colonies de l'Australie, vous vivrez loin des villes, dans les champs, et vous cultiverez la terre. A ces conditions, je fournirai à quiconque acceptera les moyens de transport, et ceux-là auront l'assurance de pouvoir vivre honnêtement par le travail.— Un léger mouvement d'oscillation agita la foule, et trente ou quarante voleurs se rapprochèrent de lord Ashley.—Nous acceptons, dirent-ils.—Lord Ashley prit leur nom et tint parole.—Cette visite, il se propose de la renouveler dans les mêmes conditions.—J'ai arraché trente ou quarante malheureux à leur misérable existence, dit-il, et j'en ai fait d'honnêtes co-cons. Pourquoi ne réussis-je pas à en ramener d'autres au bien !...

M. L. M. C.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES

Steamers Anglais de la Mallo Ovale

TELS QUE FIXÉS PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Ces steamers qui font le service entre Liverpool et New-York, ne touchent pas à Halifax, ce qui venant à Boston, y touchent pour débarquer et prendre les malles et les passagers :

Dép. de Liverpool	arrivent à	vont dus les
5 juillet	New-York	22
12	Boston	28
19	New-York	5 août
26	Boston	11
2 août	New-York	19
9	Boston	25
16	New-York	2 septembre
23	Boston	8
30	New-York	16
6 sept.	Boston	22
13	New-York	30
20	Boston	6 octobre
27	New-York	14
4 octobre	Boston	20
11	New-York	28
18	Boston	4 novembre
25	New-York	11
1 nov.	Boston	17
8	New-York	25
15	Boston	1 décembre
22	New-York	9
29	Boston	15
26 déc.	New-York	23
30	Boston	5 janv. 1852.

Durant l'hiver, le service des malles se fera chaque semaine comme en été, deux steamers américains partiront alternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angleterre ont lieu tous les samedis, et des Etats-Unis tous les mercredis.

**LOUIS RICARD,**  
AVOCAT :  
RUE ST. VINCENT, NO. 5.  
Porte voisine de M. Louis Perrault.  
Montréal, le 17 octobre 1851.

**SITUATION DEMANDEE.**  
UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations, accepterait une situation propre à cet Office pour quelque Eglise de la Compagnie. S'adresser à ce Bureau.  
Montréal, 20 janvier 1852.

NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDELITE venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'IMAGES, avec une variété très-grande d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Insulteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—Aussi—  
Papeterie de toute espèce, tapiserie, chapelets, médailles, croix, palmes, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.  
J. BRX. ROLLAND.  
Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France.

Le Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite au plus haut de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les meilleurs goûts de France.

TELS QUE :

Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix, Combat Spirituel,	Imitation de Jésus-Christ, de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc.
---	--

AUSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE :  
Chapelets, Médailles, Croix et Croets en Argent, Porte Reliques en or et en cuivre, Crucifix de toutes deurs en ivoire, bronze et cuivre, Bénitiers de tous les goûts et hauteurs jusqu'à neuf.

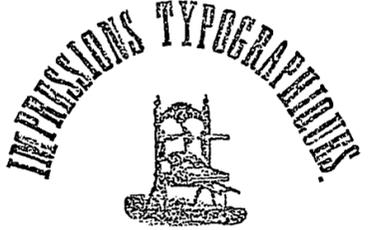
DE PLUS  
Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, colorées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.  
J. M. LAMOTHE, Libraire.  
Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUYER, Organiste.  
Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

On a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERBROOK, d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.  
S'adresser au Missionnaire du lieu  
Montréal, 16 Juillet 1851.



ON imprime à cet établissement :  
LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JORS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères nets et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRÈS-MODÉRÉS.  
S'adresser à l'IMPRIMERIE des Melanges Religieux.  
Montréal le 25 février 1851.

LIVRES NOUVEAUX

LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémoire d'un homme du monde revenu des erreurs du philo sophisme moderne; traduit de l'Espagnol par J. F. A. Buiyard Des Echelles, 1 gros vol. 8°.

GAÛME, Manuel des Confesseurs, composé 1o. du Précepte sacré pour l'administration charitative et discrète du sacrement de pénitence; 2o. de la pratique des Confesseurs de St. Liguori, 3o. des avertissements aux Confesseurs et du traité de la confession-générale de B. Léonard de Port Maurice, 4o. des Instructions de St. Charles aux Confesseurs, 5o. des avis de St. François de Sales aux Confesseurs, 6o. des conseils de St. Philippe de Néri, 7o. des avis de St. François Xavier aux Confesseurs, 1 vol. 8o.

EXAMEN RAISONNÉ ou décisions Théologiques sur les devoirs et les péchés des diverses professions de la Société, 2 vols. 8o.

EXAMEN RAISONNÉ ou décisions Théologiques sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitaux, 2 vols. 8o.

HISTOIRE DE ST.-IGNACE DE LOYOLA et de la Compagnie de Jésus, depuis les Monuments Originaires, par le R. P. Daniel Bartoli, Jésuite, 2 vols. 8o. En vente chez E. R. FABRE & CIE., Rue St.-Vincent, No. 3.  
6 Fer. 1852.

**CHAPEAUX FRANÇAIS.**  
LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, lre. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.  
E. R. FABRE & CIE.  
Montréal le 3 Mai, 1851.

TRAISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 1 chelins le rouleau.  
VELLEUSES de FROMAGE de GRUYÈRE.  
A vendre sur  
E. R. FABRE & CIE.  
Montréal le 27 mars 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour offrir de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche.

TELS QUE

Formulaire de prières Paroissien Romain	Imitation de Jésus-Christ	Chemin de la Croix	Miroir des Ames	Mois de St. Joseph
Anges Conducteur Journée du Chrétien Pensées-y-bien Paroissien des Dnnois-elles	Imitation de la Ste. Vierge	Vois de Marie	Images grandes et petites.	

Aussi tous les livres en usagedans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.  
Z. CHAPELEAU.  
Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA  
**VIE DU CANADA.**  
(Canada Life Assurance Company.)  
INCORPORÉ PAR ACTE DU PARLEMENT.  
CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.  
HUGH C. BAKER, PRESIDENT.  
JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.  
Et Dix-huit Directeurs  
THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.  
Bureau, Local, Montréal.  
L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.  
JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.  
Directeurs.  
WILLIAM WORKMAN, ECR.  
WILLIAM LYMAN, ECR.  
G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.  
HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solicitor-Général.  
Arbitre Médical.—ARCHIBALD HALL, M. D.  
Secrétaire.—THOMAS RAMSAY, ECR.

Québec—Agent—H. W. WELCH, ECR.  
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.  
Sorel.—R. Harrower, ECR. Melborne.—Thos. Tait, ECR.  
St. André.—Frank F. St. Jacques.—Boucher de St. John.—Charles Pierce Trois-Rivières.—John R. Hunt.—G. E. Cartier.  
Huntingdon.—R. B. So. Hackett.—Georges Hamiltonville, ECR.  
Stimstad.—F. Judd, ECR. Dunham.—Win. Baker, ECR. Sherbrooke.—Wm. Ritchie, ECR.

CEtte COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 4	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les complant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre aux tenants d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

Age au moment on assure	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 0 7	2 10 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 3	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.  
Montréal, 5 mars 1851.

LACOSTE ET LATOUR, NOUVEAUX

Et Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de qu'onque personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada.  
Etud. 188 1, rue St-Dominique, porte voisine de M. St. Lau, marchand de Berthelot, avocat.  
Montréal, 18 novembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention : Bibliothèque de la jeunesse, format 18° carré, tonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5; Et enfin : Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0; Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.  
E. R. FABRE & CIE.,  
Rue St. Vincent, No. 3.  
Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION!

**AVERTISSEMENT.**  
A l'Evêché, à la Prévôté et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,  
**NEUVAINE**  
POUR SE PRÉPARER A LA FETE DE LA NAISSANCE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST  
Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.  
PRIX : 2s. 6d. LA DOUZAINE.  
Montréal, 2 novembre 1851.

NECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

CE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achat de lots de terre, de mandats de patentes, et de licences pour indemnités, réceptions et transmissions de dettes, etc.  
BUREAU : à Québec, coin des rues St. Famille et St. Joseph.  
Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 31.  
Montréal, le 19 septembre 1851.

P. CARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc. rue Dorchester numé 5.  
Montréal, 9 Nov. 1850.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tronc de Livres. Coin des Rues St. Denis et LaSalle, No. 2.  
Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.  
Montréal, 24 Juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REV, Rue Notre-Dame, 49.  
Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0  
On ne s'abonne pas tout mois d'un semestre.  
Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.  
L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre.  
Une gratuité de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES:  
Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 6  
Chaque insertion subséquente, 0 0 7  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 0 3 6  
Chaque insertion subséquente, 0 0 11  
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, 0 0 4  
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1  
L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à long terme.  
Et les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.  
MONTEAL, MM. E. R. Fabre et Cie., Libraire  
Trois-Rivières, Val. Guillet, ECR., N. P.  
Québec, M. Gill, Piro, V.  
St. F. Anne, M. F. Pilote, Piro, Direct.  
Rivière du Loup, M. J. Baribeau.  
St. Athanase, M. J. Dacier.

REDACTEUR : F. M. DEROME, AVOCAT, Coin des Rues St. Denis et St. Louis, près de l'Evêché, Montréal.  
PROPRIÉTAIRE : JOSEPH RIVET.